

Informations de base	
<p><b>2021/2817(DEA)</b> DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Critères pour la reconnaissance des autorités de contrôle et des organismes de contrôle qui ont compétence pour effectuer les contrôles sur les produits biologiques dans les pays tiers, et pour le retrait de la reconnaissance de ces autorités et de ces organismes</p> <p>Complétant <a href="#">2014/0100(COD)</a></p> <p><b>Subject</b></p> <p>3.10.09.04 Agriculture biologique 3.70.17 Label et étiquetage écologique européen, écoconception</p>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
13/07/2021	Publication du document de base non-législatif	<a href="#">C(2021)05010</a>	
13/07/2021	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2.0 mois		
15/09/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
23/09/2021	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		